



C.C.T.H

Certificat de Compétence au Travail en Hauteur

Depuis le 1er Janvier 2020, les dispositifs CARSAT ont évolué

ACERFS Formation, partenaire de la CARSAT LR,
met en place ces nouvelles formations réglementaires

Vous avez un groupe de personnels à former ?

Nous sommes à votre disposition pour planifier vos sessions selon vos besoins spécifiques.

Possibilité sur Bagnols-Sur-Cèze
ou Alès pour des groupes constitués



CCTH GO et ET (3 jours)

CCTH CC / RE (4 jours)

Du 25 au 27 Aout

/

Du 10 au 12 Septembre

/

Du 20 au 22 Octobre

Du 20 au 23 Octobre

Du 17 au 19 Novembre

Du 17 au 20 Novembre

Du 10 au 12 Décembre

/

Contacts

Tél. : 04 66 29 85 02
contact@acerfsformation.com

Christine TEISSIER :
06 63 47 84 13
c.teissier@acerfsformation.com

Conseiller en formation :
04 66 29 85 02
conseil@acerfsformation.com

Gage de qualité

Depuis le 26 Novembre 2020,
ACERFS Formation est habilité par l'INRS pour les formations :
"Sécurité échafaudage de pied" Et "Sécurité échafaudage roulant"
(N° 1492998/2020/EchafaudageP-01/O/08) (N° 1492999/2020/EchafaudageR-01/O/08)

Nos actions vous garantissent le respect de vos obligations
et les compétences de vos personnels.



C.C.T.H

Lequel, pour qui, pourquoi ?

E.T 3 jours	R408 : Utilisation des échafaudages de pieds R457 : Montage, utilisation et démontage des échafaudages roulants R464 : Utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE) R431 : Utilisation des systèmes de chutes (+ secours) Pose et dépose des équipements de protection collective
G.O 3 jours	R408 : Utilisation des échafaudages de pieds R457 : Utilisation, montage et démontage des échafaudages roulants R464 : Utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE) R431 : Utilisation des systèmes de chutes + R399 : Risques liés au renversement des banches sous l'effet du vent Pose et dépose des équipements de protection collective
R.E 4 jours	R408 : Utilisation, réception, montage et démontage des échafaudages de pieds R457 : Utilisation, montage et démontage des échafaudages roulants R464 : Utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE) R431 : Utilisation des systèmes de chutes Pose et dépose des équipements de protection collective
C.C 4 jours	R408 : Utilisation, montage et démontage des échafaudages de pieds R457 : Utilisation, montage et démontage des échafaudages roulants + R446 : Mise en œuvre des filets de sécurité en grandes nappes (pose et dépose) R464 : Utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE) R431 : Utilisation des systèmes de chutes (+ secours) Pose et dépose des équipements de protection collective



Certification qualité
QUALIOP délivrée au titre
de la catégorie suivante :
ACTION DE FORMATION

Formation aux prérequis fondamentaux de la sécurité sur les chantiers

Le centre ACERFS FORMATION d'Aigues-Vives,
Référéncé par EGF BTP sur la plateforme www.pasibtp.fr



Le PASI BTP® qu'est-ce que c'est ?

Une formation de 2 jours aux prérequis fondamentaux de la sécurité de tous les intervenants intérimaires missionnés sur des chantiers du BTP, pour satisfaire aux valeurs essentielles des entreprises générales de construction et pour diminuer la sinistralité des salariés intérimaires.

Une action de formation basée sur une pédagogie pratique et ludique avec mises en situation concrètes, chasse aux risques, vidéos, documentations, exercices pratiques...

**Contacts,
Renseignements,
Besoin spécifique ??**

Tél. : 04 66 29 85 02
contact@acerfsformation.com

Christine TEISSIER :
06 63 47 84 13
c.teissier@acerfsformation.com

Conseiller en formation :
04 66 29 85 02
conseil@acerfsformation.com

Les objectifs de la formation :

- ✓ Connaître et identifier les risques,
- ✓ Utiliser les moyens de prévention
- ✓ Préparer son poste de travail en intégrant organisation, prévention et techniques,
- ✓ S'approprier et respecter les règles de sécurité,
- ✓ Identifier les rôles de chacun,
- ✓ Être en capacité de réagir face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident
- ✓ Alerter sa hiérarchie

Les enjeux :

A l'issue de la formation, une **attestation** sera délivrée aux intérimaires ayant validés les prérequis fondamentaux de la sécurité sur chantier, pour une **validité de 10 ans**. Cette attestation, **enregistrée sur la plateforme PASI BTP® d'EGF**, est désormais **exigée par les majors du BTP**, pour tous salariés intérimaires présents sur leurs chantiers.

Dates de sessions

28 et 29 Aout

15 et 16 Septembre

13 et 14 Octobre

12 et 13 Novembre

01 et 02 Décembre



Un chantier école à la pointe de l'innovation :

Notre **nouveau chantier école** équipé de **toutes les mises en situations réelles** (échafaudages, banche, tranchée avec blindage, réseaux enterrés, site TP, outils électroportatifs...)

Certification qualité
QUALIOP délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTION DE FORMATION

